

LA GAZETTE DE L'ACMN

février 2003
Volume 5, Numéro 1

Convocation

à

Assemblée générale

À

MAISONS LAFFITTE

(Château de Lannes)

- Carnet de l'ACMN †
- Saint-Napoléon
à Ainay-le-Vieil
- Appel à candidatures

Directeur de la publication :
Robert Chénier, Association pour la
conservation des monuments
napoléoniens (ACMN)

administration :
31, rue de la Bourbonnerie
78690 Les Essarts le Roi
Tél. 01 30 41 63 63
e-mail : robert-chenier@wanadoo.fr

Cotisation de base : 30 Euros.



Lannes

**NOUS IRONS AU
CHÂTEAU DE LANNES**

À

MAISONS LAFFITTE

*Fidèles à notre tradition de
commémorer le 20 mars*

- *naissance du Roi de Rome et retour de l'Île d'Elbe -
nous avons choisi le 21 mars pour
l'Assemblée générale 2003 de l'ACMN.*

VENDREDI 21 MARS 2003, 11 HEURES

**RESTAURANT LE RIBOT, 5, AVENUE DE SAINT-GERMAIN
À MAISONS LAFFITTE (01 39 62 01 53)**

Accès (voir plans) :

A12 et A13 : sortie Rocquencourt (vers St-Germain en Laye),
et tout droit.

La Défense, RN 13, etc., voir plans.

RER A, (Cergy-Pontoise). SNCF Paris/St-Lazare.
autobus 262 (La Défense).

Stationnement auto : parkings locaux.

PROGRAMME

- de 10 h 45 à 11 h : Accueil participants au restaurant Le Ribot.
- 11 h : **Assemblée générale** dans un salon du restaurant.
- vers 12 h 30 : Apéritif suivi du **repas pour les inscrits.**
- 14 h 30 : Départ pour le Château.
- 15 h : **Visite** conférence du Château de Maisons Laffitte ; par
groupe de 25 avec une conférencière par groupe, pour les
inscrits.
- Vers 16 h 30 : Fin de la visite

> CONVOCATION <

L'assemblée générale ordinaire de l'ACMN qui rend compte de
l'exercice 2002 se tiendra le 21 mars 2003 à 11 h, dans un
salon du restaurant Le Ribot à Maisons Laffitte

Ordre du jour de l'assemblée générale :

- * Rapport moral
- * Élections de membres du Comité directeur
- * Rapport financier
- * Taux des cotisations 2003-2004
- * Questions diverses

Nota : Seuls les membres à jour de leurs cotisations peuvent
participer aux votes lors de l'Assemblée, et recevoir le prochain
numéro de *La revue de l'ACMN*, le n° 44.

Plans, bulletin d'inscription et pouvoir dans cette gazette